

Décision
N° AP-SE-05-AQ-008

APAVE GROUPE, Organisme Habilité N° 0060

- Au titre du décret du 3 mai 2001
 Au titre de l'arrêté du 15 mars 2000

Approuve le système qualité de la société

OLAER

pour la réalisation des opérations ci-après* :

- Requalification périodique
 Contrôle périodique
 Intervention
 Autre(s) :

conformément aux dispositions de l'annexe 2 de l'arrêté du 15 mars 2000 relatifs à l'exploitation des équipements sous pression et / ou à celles du module 2 de la partie III de l'annexe 2 du décret du 3 mai 2001 relatif aux équipements sous pression transportables.

Cette attestation couvre les types d'équipements ci-après :

- Accumulateurs

Le système qualité approuvé concerne le(s) site(s) suivant(s) :

4 Rue J.L. Calderon - 69120 VAULX EN VELIN

La présente décision est valable pour une période de trois ans, à compter du : **25/09/2008**

Tout projet de modification du système qualité doit être communiqué à l'Organisme habilité

Le Superviseur GAPAVE PRESSION


J.P. LONGIN

* Cocher la (les) case(s) applicables(s)

La présente attestation originale comprend une page et / annexe(s). Elle est transmise en deux exemplaires au demandeur.